



CIB

Conférence Internationale des Barreaux

Lettre ouverte au Président de la R.D. Congo

S.E.M. Joseph Kabila

Paris, le 3 mars 2016

Monsieur le Président,

Je vous écris en ma qualité de secrétaire général de la Conférence Internationale des Barreaux de tradition juridique commune (la CIB) regroupant les barreaux de 45 pays francophones pour vous faire part des vives inquiétudes que soulèvent l'assassinat de notre confrère, Maître Jean Kisumbulé Muteba.

Les circonstances odieuses dans lesquelles notre confrère a perdu la vie ainsi, d'ailleurs, que son implication dans la vie politique de la République Démocratique du Congo alimentent de légitimes interrogations sur la nature et les buts de cet assassinat.

Par ailleurs, ce n'est pas la première fois qu'un de nos confrères congolais trouve la mort dans de telles circonstances et en raison de sa qualité d'avocat. De tels événements fragilisent la démocratie et mettent à mal la sécurité à laquelle peuvent légitimement prétendre les avocats et leur barreau.

C'est pourquoi nous exprimons notre solidarité au barreau de Kinshasa Gombe et, plus généralement, à l'ensemble de nos confrères congolais et nous associons à leur démarche de protestation et d'exigence de plus de protection de l'avocat de la part des autorités tant civiles que militaires.

Convaincu que les mesures adéquates seront prises afin de mettre fin à cette situation, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma très haute considération.

Bernard Vatier

Secrétaire général de la CIB